



Guide pratique

*Entreprise d'Insertion par le Travail
Indépendant (EITI)*



I pour Insertion

A pour Activité

E pour Economique

À savoir avant de commencer à lire

L'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) est un dispositif financé par **l'Etat**.



En Indre-et-Loire, ce dispositif est porté par l'association **Germinal**.



La convention d'accompagnement me donne **des droits** et **des obligations**.

Le temps d'accompagnement est obligatoire.



Qu'est-ce que l'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant ?

L'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant apporte un accompagnement aux travailleurs indépendants dans le développement de leur chiffre d'affaires.

Je peux avoir de l'aide si :

- ✓ Je suis immatriculé depuis **moins de 3 ans**.
- ✓ **Je n'emploie pas** de salarié.
- ✓ **Je suis éligible à l'IAE** et j'ai vérifié mon éligibilité auprès de mon conseiller référent (voir p.9).

L'accompagnement est gratuit.



- ✗ Germinal ne propose **pas de prêt d'honneur**.
- ✗ Je ne suis **pas rémunéré pour l'accompagnement**.



Qu'est-ce que l'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant ?

Un diagnostic de viabilité de mon entreprise est réalisé avec **Germinal**.

Ce diagnostic permet **la mise en place d'un accompagnement** ou **non**.



Je signe une convention d'accompagnement.

Cet accompagnement dure **9 mois**.

Il peut être prolongé, sous conditions.

OU



Je ne signe pas de convention d'accompagnement.

Je contacte mon conseiller.

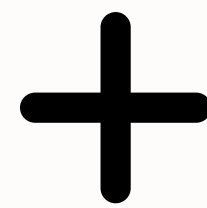


Qu'est-ce que l'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant ?

Avec Germinal, **je signe** :



Une convention d'accompagnement



Une charte d'engagement

Tous les mois :

- **Je dois aller aux rendez-vous** avec Germinal
(minimum 1 fois/ mois)



- **Je peux** participer à :
 - **des ateliers en groupe**
 - **des évènements de réseautage**



Qu'est-ce que l'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant ?

L'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant apporte un accompagnement au développement de l'entreprise

Je suis accompagné, **en individuel** :

- Stratégie commerciale
- Mise en relation clients
- Outils à la prospection client

1 fois/mois minimum



Je participe à des ateliers **en groupe** :

En présentiel



ET

En ligne



- ✓ Techniques de prospection
- ✓ Fixer ses prix
- ✓ Obligations
- ✓ Bases comptables
- ✓ Négocier
- ✓ Réseauter ...

Qu'est-ce que l'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant ?

L'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant apporte un accompagnement pour une communication adaptée à mon entreprise (cible, produit, service).

Je suis accompagné, **en individuel** :

- Stratégie de communication
- Visibilité de l'entreprise
- Prise en main des outils numériques

1 fois/mois
minimum



Je participe à des ateliers **en groupe** :

En présentiel



ET

En ligne



- | | |
|--|------------------------------|
| ✓ Mes premiers pas dans la communication | ✓ Faire un flyer |
| ✓ Canva | ✓ Google et le référencement |
| ✓ Identité visuelle | ✓ Réseaux sociaux... |
| ✓ Les bases du numérique | |

Qu'est-ce que l'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant ?

L'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant apporte un soutien à une posture entrepreneuriale plus confiante.

Je suis accompagné, **en individuel** :

- Sur rendez-vous



Je participe à des ateliers **en groupe** :

En présentiel



- ✓ Confiance en soi
- ✓ Le syndrome de l'imposteur
- ✓ Posture professionnelle
- ✓ Prendre la parole en public ...

Qui peut avoir une convention d'accompagnement ?

Je suis :

➔ Bénéficiaire du RSA (Revenu de solidarité active)



➔ Allocataire ASS (Allocation de solidarité spécifique)



➔ Allocataire AAH (Allocation aux adultes handicapés)



➔ Réfugié statutaire, bénéficiaire d'une protection temporaire, protégé subsidiaire ou demandeur d'asile.



➔ Personne sans hébergement ou hébergée ou ayant un parcours de rue



Qui peut avoir une convention d'accompagnement ?

Je suis :

➔ Parent isolé

➔ Senior (+ 50 ans)

➔ Jeune (– 26 ans)

➔ DETLD (Demandeur d'emploi de très longue durée) + 24 mois



➔ Travailleur en situation de handicap

➔ Résident QPV Quartier prioritaire de la politique de la ville

➔ Sortant de détention ou personne placée sous main de justice



➔ Sans mobilité



Vos droits

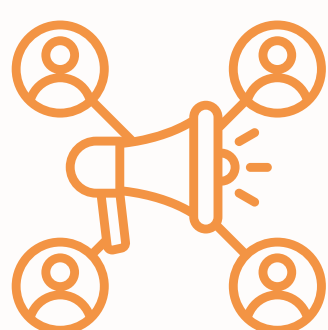
Avec une **convention d'accompagnement**, j'ai le droit à un soutien sur :



Ma stratégie commerciale



Mes supports de communication



Ma visibilité de l'entreprise

Vos engagements



Je signe une convention et une charte d'engagement



Je déclare mon chiffre d'affaires tous les mois



Je respecte les horaires

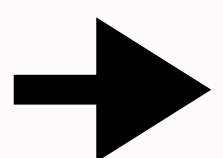


J'indique tout changement de situation



Je vais à tous mes rendez-vous d'accompagnement

Si je ne respecte pas mes engagements :



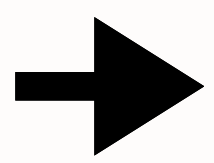
La convention peut être arrêtée



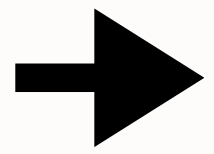
Comment faire pour trouver les offres d'accompagnement ?

Contacter votre conseiller

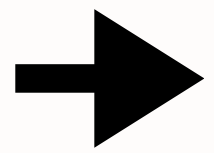
Par exemple :



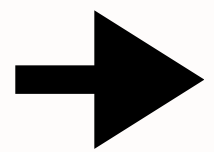
Conseiller France Travail



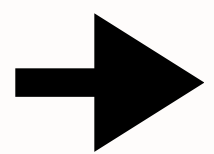
Conseiller Mission Locale



Conseiller Cap Emploi



Référent RSA



Assistante sociale



Comment faire pour trouver les offres d'accompagnement ?

En attendant votre rendez-vous :

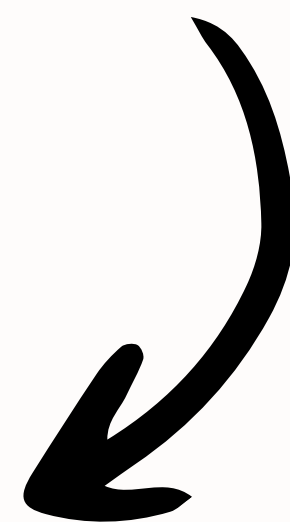
Rechercher une offre d'accompagnement

Sur :

Les emplois de l'inclusion



Découvrez le pas à pas des emplois de l'inclusion ci-dessous



Les Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant en Indre-et-Loire



Siège (Tours)

Mame

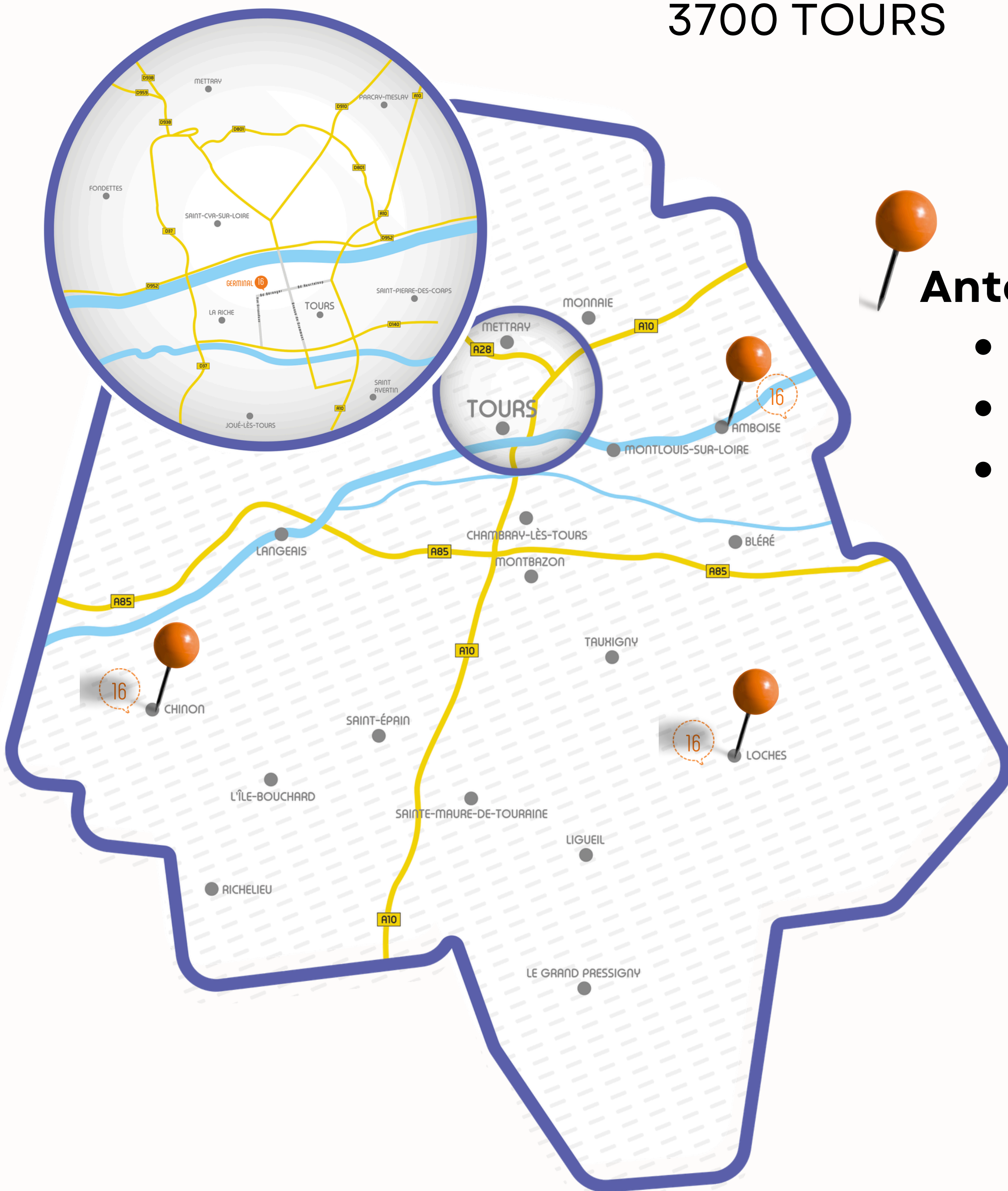
49 boulevard Preuilly

3700 TOURS



Antennes

- Amboise
- Loches
- Chinon





Contactez-nous !

contact@touraine-insertion.org



Cofinancé par
l'Union européenne

VILLE DE
TOURS



La DDETS

Direction Départementale de l'Emploi
du Travail et des Solidarités

